

**VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 5 octobre 2022**

**Secrétaire de séance : madame Frédérique Fontaine**  
**n°05.10. 13.2. A**

**Projet de motion**

**Soutien au personnel de l'hypermarché Carrefour**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter la motion suivante :

Samedi 24 septembre 2022 : les salariés de Carrefour (magasins et entrepôts) étaient appelés à cesser le travail pour obtenir une prime qui leur permettrait de faire face à l'inflation.

Dans les trois magasins du Valenciennois, ils étaient 200 employés grévistes.

Le conseil municipal tient à exprimer son plus vif soutien aux salariés de l'enseigne. Aussi, aux côtés des employés, le conseil municipal :

- demande que la revalorisation de 2,5 % des salaires proposée par la direction soit revue à la hausse,
- demande que de nouvelles embauches aient lieu afin de préserver des conditions de travail acceptables.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Publié sur le site internet le : **28 octobre 2022**  
Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : **10 octobre 2022**